

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

93/30

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE

L'HONORABLE MICHAEL WILSON,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES

ET DE LA TECHNOLOGIE,

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

DEVANT

LE CONSEIL ARGENTIN POUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

BUENOS AIRES (Argentine)

Le 29 avril 1993

Mesdames et Messieurs, Señoras y Señores,

Je suis heureux de pouvoir rencontrer le Conseil argentin des relations internationales. Comme plusieurs d'entre vous se sont distingués au cours de leur longue carrière au sein de la fonction publique ou du service diplomatique, j'ai hâte d'entendre vos vues sur l'élargissement des relations du Canada avec l'Argentine.

Le Gouvernement du Canada et les Canadiens sont de plus en plus intéressés par l'Argentine. Nous sommes impressionnés par le succès de vos importantes réformes politiques et économiques des dernières années. Nous comptons sur un partenariat plus étroit et plus productif, et nous appuyons vos efforts pour renforcer vos liens internationaux.

Le Groupe des pays de l'Amérique latine et des Antilles (GRULAC) a proposé l'Argentine comme représentant de la région au Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Canada appuiera la candidature de l'Argentine au Conseil de sécurité.

Des nombreux domaines de coopération entre nos deux pays, le maintien de la paix en est certainement un qui reflète notre engagement commun envers la stabilité mondiale. L'Argentine a contribué activement aux missions onusiennes de maintien de la paix au Moyen-Orient, en Angola, au Sahara occidental et au Salvador. L'Argentine s'est jointe aux forces de la Coalition pendant la Guerre du Golfe.

Le Canada et l'Argentine coopèrent au sein de la mission onusienne de maintien de la paix dans l'ancienne Yougoslavie. Un certain nombre de vos 900 soldats y sont stationnés dans le même secteur croate que les troupes canadiennes. En juin dernier, une délégation de notre ministère de la Défense nationale était à Buenos Aires pour partager avec l'Argentine notre expérience du maintien de la paix. Une délégation argentine devrait visiter le Canada plus tard cette année.

Une délégation canadienne se rendra à Buenos Aires du 18 au 20 mai pour engager les négociations sur un nouvel accord de coopération nucléaire. Mais cet accord et les nouveaux débouchés qu'il devrait ouvrir ne se concrétiseront que si l'Argentine ratifie et applique le Traité de Tlatelolco. Nous espérons que cela se fera sous peu. Nous serons aussi heureux que l'Argentine adhère au Traité de non-prolifération. Il est encourageant pour les Canadiens de collaborer étroitement avec d'autres nations en vue de favoriser la stabilité internationale et la paix mondiale.

Les accords bilatéraux entre le Canada et l'Argentine peuvent aussi rapprocher les citoyens de nos deux pays. En 1992, nous avons conclu un nouvel accord sur le transport aérien améliorant les liaisons aériennes entre le Canada et l'Argentine.

Nous recherchons des façons d'élargir notre coopération à d'autres domaines comme l'informatique, les services postaux et la gestion financière.

Ces dernières années, le Canada a adapté sa politique étrangère pour mieux refléter sa situation géographique en tant que nation de l'hémisphère occidental. Notre intérêt manifeste à élargir nos relations commerciales et politiques ainsi que les réformes appliquées dans les pays de l'Amérique latine ont fait que le resserrement de notre partenariat avec nos voisins des Amériques est devenu un grand objectif de notre politique étrangère.

Le Canada est devenu membre à part entière de l'Organisation des États américains (OEA) en janvier 1990, et il tente maintenant de resserrer ses relations bilatérales avec les pays de l'hémisphère.

Le Canada veut collaborer encore plus étroitement avec l'Argentine au sein de l'OEA. Nous avons des positions communes sur plusieurs questions, qu'il s'agisse de la réforme de l'Organisation elle-même, de la sécurité régionale ou de la promotion de la démocratie dans l'ensemble de la région. Nous comptons poursuivre cette coopération en préparation de la prochaine assemblée générale à Managua en juin.

La libéralisation du commerce est une partie intégrante de ces relations renouvelées. Notre commerce bilatéral avec les pays du continent a totalisé 6,8 milliards de dollars en 1992. Les investissements canadiens directs dans la région, qui dépassent déjà les 6 milliards de dollars, devraient s'accroître plus rapidement avec la négociation d'accords bilatéraux sur la protection de l'investissement étranger et sur l'imposition.

Le Canada se classe au septième rang des nations commerçantes du monde. Nos exportations de marchandises dans l'ensemble du monde ont totalisé 157 milliards de dollars l'an dernier; nos importations ont totalisé 148 milliards de dollars, ce qui nous a donné un excédent de 9,4 milliards de dollars.

Un emploi canadien sur trois dépend du commerce extérieur. Parmi les grandes nations industrialisées du monde, seule l'Allemagne dépasse le Canada pour le chiffre du commerce par habitant.

La libéralisation du commerce dans les dix dernières années a aidé notre pays à afficher une croissance annuelle de 7 p. 100 dans ses échanges commerciaux avec l'étranger, soit un taux de croissance plus élevé que celui du commerce mondial et ce, malgré le ralentissement de l'activité économique mondiale.

Mais d'importants nouveaux développements sont venus affecter le fondement même du commerce dans presque toutes les régions du monde.

La formation d'un marché unique regroupant les 12 pays membres de la Communauté européenne (CE) pose de nouveaux défis et ouvre de nouvelles possibilités. Ce marché de 360 millions de personnes a remplacé les États-Unis en devenant la principale source d'investissements directs dans le monde. Les investissements directs de la CE au Canada dépassent maintenant les investissements américains.

Par diverses initiatives, nous développons activement nos relations commerciales et financières avec l'Europe centrale et l'Europe de l'Est.

Plusieurs des économies les plus dynamiques du monde se trouvent en Asie, et notre commerce avec ces pays est déjà important. À la fin du siècle, notre commerce avec le Japon et les « quatre dragons » devrait totaliser 50 milliards de dollars. Dix de nos vingt-cinq principaux marchés d'exportation sont déjà des nations de la région Asie-Pacifique.

La progression rapide de la technologie n'a pas seulement changé la façon dont nous commerçons. Elle a aussi changé le contenu même du commerce.

Les productions à valeur ajoutée des économies fondées sur les connaissances commandent des prix plus élevés, favorisent la diversification et réduisent la dépendance à l'égard d'un secteur donné.

Les économies à forte intensité de connaissances peuvent offrir à leurs citoyens des niveaux élevés de soins de santé, d'éducation et de services sociaux. Par ailleurs, les pays à populations bien scolarisées, en bonne santé et sans inquiétude au plan social possèdent habituellement les aptitudes et talents requis pour valoriser leurs productions.

Je suis donc d'avis que nous pourrions obtenir la prospérité et la croissance en combinant nos ressources et nos efforts. Nous pouvons exploiter ensemble des créneaux de l'économie mondiale qui font appel à nos capacités combinées. Nous recherchons les co-entreprises, les alliances stratégiques et les possibilités d'investissement qui génèrent du savoir-faire dans nos deux pays.

La nature du commerce mondial évolue sous d'autres aspects importants. Le commerce ne se limite plus aux biens tangibles -- produits de base ou autres marchandises. Dans plusieurs pays, le commerce des services supplante rapidement celui des marchandises comme moteur de la croissance et de la prospérité économiques.

De nouveaux thèmes commerciaux internationaux -- transfert de technologie, propriété intellectuelle et investissement -- sont actuellement examinés à Genève dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales (NCM).

Puisque les défis nationaux ont de plus en plus de répercussions internationales, nous devons en tenir compte dans la négociation des règles touchant le commerce et l'investissement. Les alliances commerciales internationales doivent être renforcées, et nous devons être disposés à nous adapter au changement bien plus vite qu'il y a seulement quelques années.

Le principal pilier de notre politique commerciale internationale est notre participation à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et notre engagement à achever les NCM de l'Uruguay Round. Le Canada a toujours appuyé un système commercial multilatéral fort, et un tel système nous semble maintenant plus essentiel que jamais.

Le Canada et l'Argentine partagent le même intérêt dans le résultat de ces négociations mondiales clés en tant que membres du Groupe de Cairns. L'heureux dénouement des négociations contribuera grandement à stabiliser les marchés mondiaux des céréales et des autres produits agricoles qui sont si importants pour nos deux pays.

En ce qui concerne le Canada, l'achèvement du Round servirait spécifiquement un certain nombre de fins :

- L'un des projets d'accord de l'Uruguay Round propose des moyens de rationaliser la gestion des questions commerciales. En 1990, le Canada a été l'un des premiers participants à réclamer la création d'une organisation mondiale du commerce conçue de façon à offrir une base institutionnelle plus solide pour les politiques commerciales internationales. Le Canada réclame encore activement un tel cadre institutionnel. Pendant les négociations, on a retenu l'idée de créer une Organisation multilatérale du commerce (OMC).
- Nous avons vu les avantages des meilleurs recours commerciaux prévus dans notre Accord de libre-échange avec les États-Unis (ALE), et nous avons amélioré le mécanisme de l'ALE dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le renforcement des disciplines du GATT dans ce domaine, à l'issue de l'Uruguay Round, avantagerait le Canada et l'ensemble des nations commerçantes du monde, surtout si ce résultat était enchâssé dans une OMC. Si l'Uruguay Round est mené à bonne fin, une telle organisation pourra préparer le GATT et ses membres à affronter le siècle prochain.
- L'achèvement du Round permettrait d'appliquer des règles multilatérales à la propriété intellectuelle et à un commerce mondial des services en rapide expansion.

- L'amélioration des règles et des procédures de règlement des différends aiderait le Canada -- et tous ses partenaires commerciaux -- à protéger et à promouvoir leurs intérêts commerciaux respectifs en s'appuyant sur des règles claires plutôt que sur la puissance économique.

Nous sommes encouragés par le fait que le président des États-Unis, M. Clinton, a récemment annoncé son intention de demander au Congrès de proroger le processus d'approbation prévu dans la «procédure accélérée», et par son engagement apparent à achever le Round d'ici le 15 décembre prochain.

Mais notre engagement envers l'achèvement de l'Uruguay Round ne nous empêche pas de conclure des accords régionaux de libéralisation du commerce qui sont conformes au GATT. Il en va de même pour vous.

Le Canada et les États-Unis ont négocié un accord de libre-échange en 1987. Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1989, cinq séries de réductions tarifaires progressives ont été appliquées, et trois séries de réductions tarifaires accélérées ont été négociées.

Notre expérience de l'ALE a été très positive. Si l'on compare les totaux des quatre années avant 1989 et ceux des quatre années depuis l'entrée en vigueur de l'ALE, notre commerce des marchandises avec les États-Unis s'est accru de 18,2 p. 100, malgré le ralentissement de l'économie mondiale.

En janvier, l'excédent de nos échanges avec les États-Unis totalisait 2,2 milliards de dollars, soit 78 p. 100 ou 1 milliard de dollars de plus qu'il y a un an.

La solide progression de nos exportations révèle la compétitivité accrue de nos secteurs d'exportation. Les exportations stimulent la croissance économique du Canada, qui devrait se classer au premier rang des membres du G-7 (le Groupe des sept pays les plus industrialisés) en 1993. Des données récentes indiquent que les économies canadienne et américaine auront de meilleures performances cette année.

Nous avons amélioré l'ALE et, avec les États-Unis et le Mexique, avons élargi sa zone d'application lorsque nous avons signé l'ALENA. C'est une initiative qui va renforcer le processus de libéralisation du commerce.

Dans l'intervalle, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay se sont entendus pour créer leur propre marché commun, le MERCOSUR, d'ici la fin de 1994.

Des ententes comme l'ALENA et le MERCOSUR complètent le GATT en visant un but commun : libéraliser le commerce pour rendre le marché plus «performant» tant dans l'intérêt des consommateurs que dans celui des producteurs.

Bien que n'étant pas encore en vigueur, l'ALENA et le MERCOSUR stimulent déjà énormément le commerce. Ces deux instruments fonctionnent, pour ainsi dire, en symbiose, et non en concurrence, car ils visent tous deux à libéraliser le commerce entre les pays.

Le projet de loi qui doit assurer l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 1994, de l'ALENA a été déposé au Parlement du Canada. Une fois qu'il aura été adopté et que l'ALENA sera en vigueur dans les trois pays qu'il couvre, nous nous attendons à ce que d'autres pays veuillent se joindre à nous.

L'ALENA n'est nullement un club fermé et ne vise pas non plus à dresser des barrières entre les pays signataires et les autres pays. À mon avis, la clause d'accession à l'ALENA renforce le multilatéralisme ainsi que l'engagement des partenaires de libéraliser le commerce entre pays de la même région du monde. Le Canada est prêt à explorer les moyens par lesquels l'Argentine et d'autres pays pourraient se joindre aux partenaires de l'ALENA.

Je vous invite à envisager avec nous la possibilité qu'un jour, tous les pays de notre hémisphère et au-delà puissent commercer librement entre eux.

Ce sont les partenaires actuels à l'ALENA qui, comme le prévoit l'Accord, examinent les candidatures éventuelles. Il faudrait bien sûr que les candidats acceptent de se plier aux règles et aux exigences de l'Accord. Pour sa part, l'Argentine a déjà dans une large mesure libéralisé son commerce et son marché de l'investissement, montrant par là qu'elle était prête à ouvrir ses marchés et à faciliter les échanges commerciaux. Nous aurons l'occasion, j'en suis certain, de revenir sur le sujet.

Les échanges commerciaux entre le Canada et l'Argentine ont sensiblement augmenté ces dernières années. En 1992, nos exportations vers l'Argentine ont atteint 101,2 millions de dollars, soit une augmentation de 64 p. 100 par rapport à nos ventes de 61,7 millions de dollars de 1991. Les échanges bilatéraux ont atteint 223,4 millions de dollars en 1992 alors qu'ils étaient de 191,7 millions en 1991. L'investissement direct des Canadiens continue également à croître : il a atteint 210 millions en 1992, comparativement à 70 millions l'année précédente.

Outre qu'ils ont libéralisé leur commerce, le Canada et l'Argentine ont tous deux procédé à des réformes en profondeur en matière de privatisation, de déréglementation, de contrôle des dépenses gouvernementales, de réforme fiscale, de stabilisation des prix et d'amélioration des conditions pour l'investissement.

Diverses entreprises canadiennes et argentines explorent déjà les créneaux que ces changements structurels ont ouverts dans un certain nombre de secteurs, par exemple :

- La privatisation de l'industrie pétrolière argentine suscite l'intérêt d'entreprises canadiennes. Deux entreprises de l'Alberta, Chauvco et Norcen, ont déjà des intérêts dans vos champs de pétrole et de gaz; une troisième entreprise de l'Alberta, Novacorp, exploite déjà votre système de transport du gaz dans le Nord. Dans chacun des cas, ces entreprises apportent du savoir-faire, de l'expérience et des capitaux à l'Argentine.
- La privatisation de vos réseaux de télécommunications et de transport offre une autre occasion de collaboration; les Canadiens sont des experts dans le développement et l'application de la technologie du transport et des télécommunications.

Toutefois, il est impossible qu'un pays (ou une entreprise) puisse se tenir à la fine pointe de toutes les techniques de communication. Par exemple, DTI Technologies, de Montréal, a trouvé son créneau, soit les systèmes d'appel d'urgence, en Argentine et dans d'autres pays; LARCAN Inc., de l'Ontario, installe au pays comme à l'étranger des émetteurs de télévision à circuits intégrés.

- L'Argentine veut développer son secteur primaire. Ces 10 dernières années, les producteurs du Canada et de l'Argentine ont dû apprendre à fonctionner avec plus d'efficacité pour rester dans le noir alors que le prix des matières premières plongeait sur les marchés mondiaux. Voilà un autre domaine dans lequel nous pouvons -- et devons -- travailler en étroite collaboration. Musto Exploration Ltd., de Vancouver, recherche, par exemple, des investissements de 500 millions de dollars pour un projet d'exploitation de mines de cuivre et d'or dans la province de Catamarca.

Mais, tout comme le commerce, l'investissement se fait bien sûr dans les deux sens. Le Canada ouvre largement ses portes aux investisseurs argentins désireux d'y explorer des possibilités. Nous avons une main-d'oeuvre hautement qualifiée, très instruite

et une infrastructure étendue de services publics et privés. Nos politiques monétaires et fiscales visent à favoriser l'investissement et à attirer les investisseurs étrangers. Comme par le passé, nous continuerons à faire bon accueil aux capitaux et à l'expérience dont les investisseurs de l'Argentine et d'ailleurs pourraient être désireux de nous faire profiter.

Pour rendre le climat encore plus favorable aux échanges, les gouvernements du Canada et de l'Argentine pourraient s'entendre afin de mettre en place des mécanismes dont nos secteurs privés se serviraient pour fonder des partenariats productifs dans le but de répondre aux besoins du marché. L'intérêt du milieu canadien des affaires à cet égard se voit par l'importance de la délégation qui m'accompagne durant mon séjour en Argentine.

Cet intérêt explique d'ailleurs pourquoi votre ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, M. Di Tella et moi-même avons signé une convention fiscale. Je lui ai également fait parvenir une note confirmant que le Canada avait terminé toutes les formalités nécessaires pour l'entrée en vigueur de l'Accord sur la protection des investissements étrangers signé à l'automne 1991. Cet accord entre le Canada et l'Argentine, qui vise à promouvoir et à protéger l'investissement, est dès à présent en vigueur. Nous croyons que des mesures du genre contribuent à assurer la stabilité de l'économie et celle des relations commerciales, et donc à assurer une plus grande prospérité pour tous.

Les Canadiens sont très conscients qu'ils doivent continuer à rechercher de nouveaux marchés et à établir de nouveaux partenariats pour continuer à prospérer dans une économie qui se mondialise. Il n'est pas douteux qu'ils s'intéressent à l'Amérique latine, et en particulier à l'Argentine, qu'ils considèrent comme un partenaire de plus en plus important tant pour le commerce que pour l'investissement. Un resserrement des liens entre nos deux pays profitera non seulement au Canada et à l'Argentine, mais à tous les pays de notre hémisphère.

Votre Conseil est un instrument précieux pour nous permettre de mieux nous connaître, de mieux nous comprendre mutuellement et par conséquent de resserrer les liens entre nous.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir accueilli si chaleureusement et de m'avoir donné l'occasion de partager avec vous ces quelques réflexions.